

Édito

# Monsieur le Maire



## 26 mai 2011 : une date qui repositionne l'APC sur l'échiquier du foot rhodanien

Pour une efficacité minimum, un président, c'est une présence au quotidien de quelques heures, tous les jours. Si notre président ne fait que présider, (car certains entraînent, vont dans des réunions, tracent le terrain, tiennent la buvette, font la touche...), et si notre même président ne consacre que 3 heures par jour au club, ce sont 21 heures hebdomadaires qu'il donne de son temps, sans compter ni son carburant, ni son énergie, ni les reproches du conjoint qui patiente jusqu'à ce que la crise fasse faire des remarques désobligeantes.

Bien entendu, on nous demande de plus en plus de choses. Le débat qui a agrémenté l'AG de l'APC en mai 2011 a permis de pointer nos difficultés à ce stade de la « problématique ».

Soit. Nous sommes de piètres mangiers, mais nous savons faire quelques calculs de « coin de bar » pour rendre compte d'une vérité qui éclabousse tous les empêchés de tourner en rond.

Le SMIC Horaire net en 2011 est de 7,06 €. Si je calcule ce que je ne réclame ni à vous monsieur le maire ni à l'état, ma prestation qui reviendrait sur 11 mois puisqu'on termine mi juillet et on reprend mi août monsieur le maire :

**(21h \* 7.06€) \* 11 mois = 8154,3€ / an.**

Ce sont des calculs de « coin de bar » car certains présidents font le week-end non stop ; soit environ une vingtaine d'heures nettes de rémunération qui ne coûtent pas un centime à la communauté nationale, et que pour le samedi et le dimanche (taux normal).

Alors quand vous vous permettez monsieur le Maire, même sur le coup de l'énervement, de dire que c'est au président de faire « le ménage », et même si en partie nous acceptons ce constat et faisons tout pour y parvenir, nous refusons de laisser « botter en touche » car c'est du foot qu'il s'agit et non du rugby.

La violence gangrène le football amateur. Certes. Nous avons même l'impression de retourner quelques années en arrière et de revivre non pas des matchs mais des combats aller / retour.

Nous nous élevons depuis longtemps contre ce « lieu commun » qui veut que le football soit le reflet de la société et refusons jusqu'à l'idée qu'il puisse être une école de la socialisation, de la solidarité et du vivre ensemble.

Non pas que nous soyons contre cette idée, mais parce que nous la considérons comme une utopie qui sert avant tout à dédouaner la société politique incapable d'assumer sa responsabilité.

Nous sommes réalistes monsieur le Maire. Nous savons que l'école et le club sont les derniers remparts contre l'exclusion et la délinquance. Nous sommes conscients que l'éducateur est mieux écouté que certains autres protagonistes de notre société malade de sa jeunesse. Mais nous refusons les caresses dans le sens du poil lorsque tout fonctionne pour qu'on vienne nous tirer dessus quand rien ne va plus.

Le District traite la violence entre acteurs du football. Mais beaucoup d'affaires concernent des éléments extérieurs au club. Même notre règlement, pauvres de nous, renforce votre dédouanement puisqu'il nous rend responsables de la police des terrains : lorsqu'un « cuveur de mauvais vin » agresse un joueur ou à un dirigeant, c'est le président qui est responsable de la sécurité et de la police !

A quand l'obligation de s'armer pour assurer la tenue d'un match ? A quand le retour aux fondamentaux pour remettre notre société devant ses responsabilités monsieur le Maire ?

Nous sommes des bénévoles au service de concitoyens au détriment de notre vie privée. S'il vous faut nous transformer en managers pour gérer les contrats, pour assurer la sécurité des uns et des autres, pour faire la police des terrains, pour adosser la responsabilité devant les tribunaux... autant nous transformer en annexes des clubs professionnels et nous faire bénéficier des moyens dont ils disposent.

Là, vous pourrez venir nous demander des comptes.

Et encore...

Stridam

Une assistance de qualité a donné à l'AG APC du 26 mai dernier une dimension de haut niveau. Les interventions d'Alain Georges Directeur du centre de formation aux métiers du sport de l'Etrat, de Gérard Lajoie Président de l'APC 42, de Jean Luc Haussler, président de l'Amicale des Educateurs de Football du Rhône-Alpes et d'Antoine PINTO secrétaire de l'UNAF Rhône n'y sont certainement pas pour rien.

Antoine, au nom du président Franck Bensimhon a remercié l'APC pour l'invitation et a insisté sur l'importance « (...) de faire remarquer à toutes les familles du football et aux instances dirigeantes que, les Présidents de club, les Educateurs et les Arbitres sont partenaires et échangent pour le bien de nos différents rôles, pour le bien du football, montrant la voie à nos adhérents, favorisant ainsi davantage d'échanges, davantage de respect autour et sur les terrains. Pour que demain, encore plus qu'aujourd'hui, les dirigeants de clubs et les arbitres, se respectent mutuellement dans leurs rôles différents, mais tous deux importants. Il nous faut conjointement travailler, se rapprocher, montrant ainsi l'exemple(...) »

De son côté, Jean Luc, au nom des éducateurs et des techniciens du district attire l'attention sur les échanges qui, sans vraiment être polémiques, peuvent parfois toucher des personnes qui cherchent avant tout le bien du football amateur. Tout comme le faisait Antoine, Jean Luc a insisté sur le fait que les Educateurs, les Arbitres et les Présidents peuvent et doivent travailler ensemble pour faire avancer « les choses ».

Les présidents ont développé des thématiques touchant au management, à la gestion financière, au bénévolat et à l'organisation structurelle des clubs.

Le long exposé d'Alain Georges concernant la formation des éducateurs était à la base d'un débat nourri qui a permis de pointer d'une part, l'intérêt de structurer les clubs, et d'autre part la contradiction entre cette même structuration et le bénévolat citoyen tel qu'il est pratiqué nos clubs.

Le Football Amateur est notre créneau et nous ne voulons pas nous transformer en professionnel du Bénévolat disaient les présidents.

L'intervention de notre hôte stéphanois n'est pas passée inaperçue. Gérard Lajoie Président de l'APC Loire a informé l'assistance sur les difficultés qu'a rencontré la Fédération Française du Football Amateur lors de son déplacement à Paris.

En effet, les instances fédérales ont tout fait pour que la FFFA ne puisse pas déposer sa candidature à la présidence de la 3F. Il a fallu l'intervention du ministère pour intimier l'ordre à la 3F de respecter les procédures démocratiques desquelles elle s'éloigne inexorablement et avec détermination comme à son habitude.

La FFFA ne s'attend pas à remporter la présidence de la FFF insiste Gérard. Mais nous voulions et nous continuerons à le vouloir, que les professionnels sachent que nous existons et qu'ils nous doivent leur existence. Plus on est nombreux insistait le président de l'APC Loire, plus on sera entendu. Le président H. Kessissian (AS Montchat) a profité de cet échange pour rappeler qu'un vœu datant de quelques années et concernant la rétrocession d'une partie des contrats TV ; ce vœu présenté par le District du Rhône n'est toujours pas parvenu à destination. C'est dire que la distance qui nous sépare de Paris ; siège de la 3F est grande et que nous devons nous armer de patience.

L'AG qui s'est terminée autour d'un buffet dinatoire de qualité, a été aussi l'occasion de rendre hommage au travail d'Arsène Meyer qui quitte le poste de responsabilité qu'il avait à l'APC.

La politique apécienne et la déontologie décident pour nous, disait Arsène. Je ne peux pas continuer à être le trésorier de l'APC tout en portant la lourde tâche d'être le Président Délégué du district. Arsène ne quitte pas l'APC pour autant. Il a désigné le Président Fondateur comme Président d'Honneur de notre association.

A cette occasion, l'APCNews M. Di Rezze vous offre un numéro exceptionnel de notre magazine puisqu'il n'est rien d'autre que le N°1 daté de juin 2003.

**Forfait général P 19 PV 47** : Certains clubs ont déclaré une de leur équipes forfait général. L'équipe concernée descend d'une division et sera automatiquement reprise dans la division inférieure selon les règlements. Les Clubs devaient confirmer le forfait par écrit avant le 31 mai 2011. Tous les clubs qui ne l'ont pas fait verront donc l'équipe concernée démarrer en dernière division du championnat pour la saison 2011/2012.



une chaîne de compétences à votre service

